

Processus n°515 : Avantages de toute nature -> les ICT-devices

Historique des modifications

Version	Date	Auteur	Remarques
1	11-02-2016	AOS	Version initiale

Table des matières

Avantages de toute nature : les ICT-devices	2
Introduction.....	2
Encodage code salarial fixe	2
PC ou ordinateur portable	4
Introduction.....	4
Encodage	4
Valider/ Approuver	5
Dossier salarial	5
Connexion internet – abonnement internet	6
Introduction.....	6
Encodage	6
Valider/ Approuver	7
Dossier salarial	7
Tablette	8
Introduction.....	8
Encodage	8
Valider/ Approuver	9
Dossier salarial	9
Smartphone	10
Introduction.....	10
Encodage	10
Valider/ Approuver	11
Dossier salarial	11
GSM	12
Introduction.....	12
Encodage	12
Valider/ Approuver	13
Dossier salarial	13
PC/ordinateur portable + Tablette	14
Introduction.....	14
Encodage	14
Valider/ Approuver	16
Dossier salarial	16

Avantages de toute nature : les ICT-devices

Introduction

Lorsqu'un ICT-device (smartphone, ordinateur portable, tablette, abonnement internet,...) mis à disposition par l'employeur est utilisé à la fois pour un usage professionnel et un usage privé, l'usage privé est considéré comme un avantage de toute nature pour lequel du précompte professionnel et des cotisations de sécurité sociale sont dus.

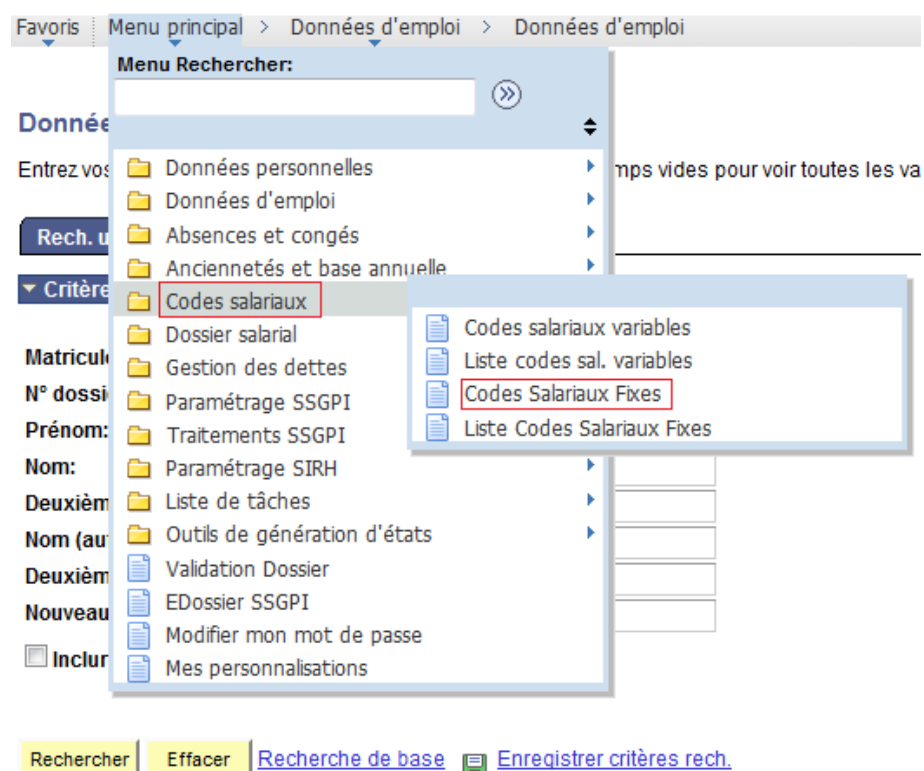
La valeur de l'avantage de toute nature est déterminée soit sur une base forfaitaire, soit sur base de sa valeur réelle. (Il est à noter que les administrations fiscale et de sécurité sociale n'appliquent pas toujours les mêmes règles pour déterminer la valeur de l'avantage.)

Pour chaque avantage de toute nature, une cotisation personnelle du membre du personnel peut être convenue, celle-ci sera alors déduite avant d'en calculer le précompte professionnel et les cotisations sociales.

Mise en application à partir du 01/01/2016.

Encodage code salarial fixe

Les avantages de toute nature de type ICT-devices s'encodent dans les codes salariaux fixes.



Étape	Action
1	Dans le menu, cliquer sur 'Codes salariaux' et ensuite 'Codes Salariaux Fixes'.

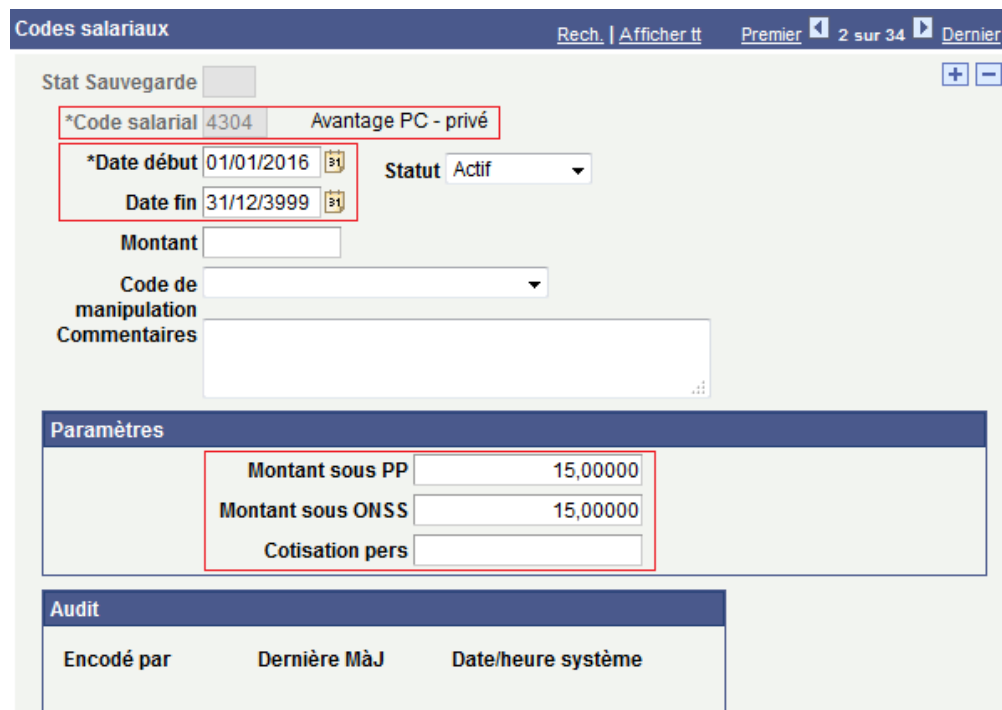
Ce sujet continue page suivante




PC ou ordinateur portable

Introduction

Code salarial fixe 4304.
 Au niveau fiscal : forfait = 180 €/an (15€/mois).
 Au niveau de la sécurité sociale : forfait = 180 €/an (15 €/mois).

Encodage



Etape	Action
1	'Code salarial': compléter le champ avec le numéro 4304 ou en recherchant 'Avantage PC – privé' au moyen de la 
2	'Date de début' : compléter la date à partir de laquelle l'avantage de toute nature doit être calculé.
3	'Date fin': laisser la date 31/12/3999 mise par défaut.
4	'Montant sous PP' : compléter le montant qui doit être soumis au précompte professionnel.
5	'Montant sous ONSS' : compléter le montant qui doit être soumis aux cotisations sociales.
6	'Cotisation pers' : si il y a lieu, compléter le montant de la cotisation personnelle due par le membre du personnel.  Le montant de la cotisation personnelle ne peut être supérieure au plus petit des 2 montants encodés dans les champs 'Montant sous PP' et 'Montant sous ONSS'.
7	Cliquer sur  Enreg.

Ce sujet continue page suivante

PC ou ordinateur portable, Suite

Valider/
Approuver

Voir instruction de travail 801 « Valider - Approuver ».

Dossier salarial Sans cotisation personnelle

Résultats du calcul									
Code	Description	Montant	Montant préc.	Diff.	Nbre jours	Nbre d'unités	Mont./unité	% de paiement	Dét. cde sal.
1000	Base annuelle	18535,53							Dét. cde sal.
3101	Prestations réelles ou équivalent				21,00	159,60			Dét. cde sal.
4000	Traitement	2484,38					18535,53		Dét. cde sal.
4035	A - Résidence								Dét. cde sal.
4224	A - Bxl Cap 2009	179,42					1338,63	1,00	Dét. cde sal.
4304	Avantage PC - privé								Dét. cde sal.
4312	Avantage PC - privé - PP et ONSS	15,00							Dét. cde sal.
4313	Avantage PC - cotisation pers								Dét. cde sal.
4330	Avantage PC - privé - PP								Dét. cde sal.
6004	A - Compétences - code info								Dét. cde sal.
9000	ONSS travailleur	94,56					2663,80	3,55	Dét. cde sal.
9001	Avantage - soumis ONSS	0,54					15,00	3,55	Dét. cde sal.
9011	Retenu pension (Police)	186,33					2484,38	7,50	Dét. cde sal.
9102	Cotis spéc sécurité soc / mens	23,97					2678,80		Dét. cde sal.
9200	Précompte barémique	595,00					2397,91		Dét. cde sal.
9410	Net	1763,40							Dét. cde sal.
9500	Cotisation patronale ONSS	414,41					2678,80	15,47	Dét. cde sal.
9561	Cotisation patronale pension Police	844,69					2484,38	34,00	Dét. cde sal.
9568	Subvention sociale II	27,74					179,42	15,46	Dét. cde sal.
9593	Cotisation service social	3,99					2663,80	0,15	Dét. cde sal.

Avec cotisation personnelle = 5 €/mois

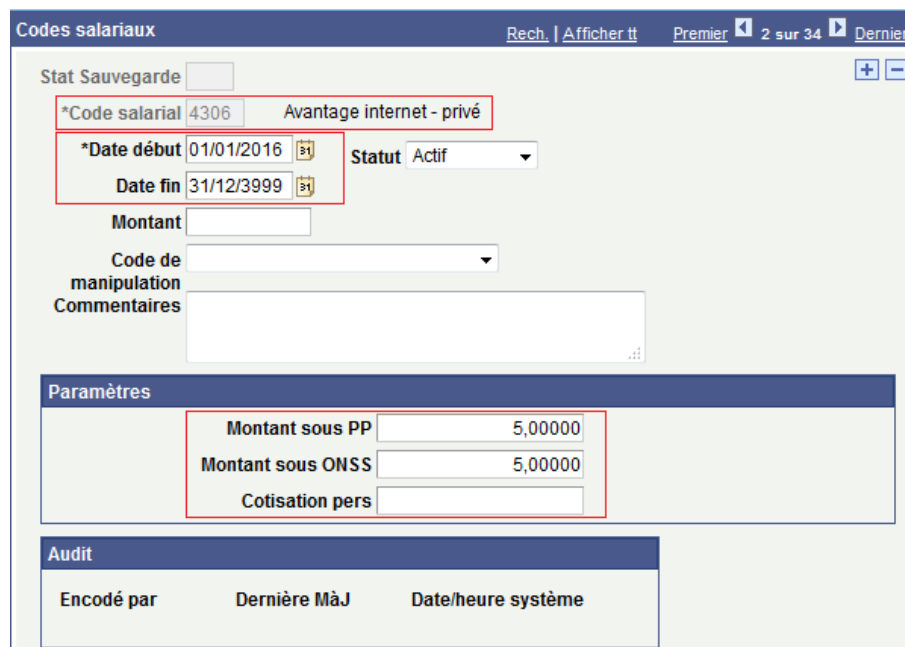
Résultats du calcul									
Code	Description	Montant	Montant préc.	Diff.	Nbre jours	Nbre d'unités	Mont./unité	% de paiement	Dét. cde sal.
1000	Base annuelle	18535,53							Dét. cde sal.
3101	Prestations réelles ou équivalent				21,00	159,60			Dét. cde sal.
4000	Traitement	2484,38					18535,53		Dét. cde sal.
4035	A - Résidence								Dét. cde sal.
4224	A - Bxl Cap 2009	179,42					1338,63	1,00	Dét. cde sal.
4304	Avantage PC - privé								Dét. cde sal.
4312	Avantage PC - privé - PP et ONSS	10,00							Dét. cde sal.
4313	Avantage PC - cotisation pers	5,00							Dét. cde sal.
4330	Avantage PC - privé - PP								Dét. cde sal.
6004	A - Compétences - code info								Dét. cde sal.
9000	ONSS travailleur	94,56					2663,80	3,55	Dét. cde sal.
9001	Avantage - soumis ONSS	0,36					10,00	3,55	Dét. cde sal.
9011	Retenu pension (Police)	186,33					2484,38	7,50	Dét. cde sal.
9102	Cotis spéc sécurité soc / mens	23,92					2673,80		Dét. cde sal.
9200	Précompte barémique	595,00					2392,91		Dét. cde sal.
9410	Net	1758,63							Dét. cde sal.
9500	Cotisation patronale ONSS	413,63					2673,80	15,47	Dét. cde sal.
9561	Cotisation patronale pension Police	844,69					2484,38	34,00	Dét. cde sal.
9568	Subvention sociale II	27,74					179,42	15,46	Dét. cde sal.
9593	Cotisation service social	3,99					2663,80	0,15	Dét. cde sal.



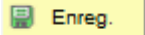
Connexion internet – abonnement internet

Introduction

Code salarial fixe 4306.
 Au niveau fiscal : forfait = 60 €/an (5€/mois).
 Au niveau de la sécurité sociale : forfait = 60 €/an (5 €/mois).

Encodage



Etape	Action
1	'Code salarial': compléter le champ avec le numéro 4306 ou en recherchant 'Avantage internet – privé' au moyen de la 
2	'Date de début' : compléter la date à partir de laquelle l'avantage de toute nature doit être calculé.
3	'Date fin': laisser la date 31/12/3999 mise par défaut.
4	'Montant sous PP' : compléter le montant qui doit être soumis au précompte professionnel.
5	'Montant sous ONSS' : compléter le montant qui doit être soumis aux cotisations sociales.
6	'Cotisation pers' : si il y a lieu, compléter le montant de la cotisation personnelle due par le membre du personnel.  Le montant de la cotisation personnelle ne peut être supérieure au plus petit des 2 montants encodés dans les champs 'Montant sous PP' et 'Montant sous ONSS'.
7	Cliquer sur  .

Ce sujet continue page suivante

Connexion internet – abonnement internet, Suite

Valider/
Approuver

Voir instruction de travail 801 « Valider - Approuver ».

Dossier salarial Sans cotisation personnelle

Résultats du calcul									
Code	Description	Montant	Montant préc.	Diff.	Nbre jours	Nbre d'unités	Mont./unité	% de paiement	Dét. cde sal.
1000	Base annuelle	17911,92							Dét. cde sal.
3101	Prestations réelles ou équivalent				21,00	159,60			Dét. cde sal.
4000	Traitement	2400,79					17911,92		Dét. cde sal.
4035	A - Résidence	24,13							Dét. cde sal.
4095	Compl trt - Fonct sup	110,99					828,08		Dét. cde sal.
4224	A - Bxl Cap 2009	179,42					1338,63	1,00	Dét. cde sal.
4306	Avantage internet - privé								Dét. cde sal.
4318	Avantage internet - privé - PP et ONSS	5,00							Dét. cde sal.
4319	Avantage internet - cotisation pers								Dét. cde sal.
4332	Avantage internet - privé - PP								Dét. cde sal.
6004	A - Compétences - code info								Dét. cde sal.
9000	ONSS travailleur	95,54					2691,20	3,55	Dét. cde sal.
9001	Avantage - soumis ONSS	0,18					5,00	3,55	Dét. cde sal.
9011	Retenu pension (Police)	180,06					2400,79	7,50	Dét. cde sal.
9102	Cotis spéc sécurité soc / mens	24,17					2696,20		Dét. cde sal.
9200	Précompte barémique	616,02					2444,73		Dét. cde sal.
9410	Net	1799,36							Dét. cde sal.
9500	Cotisation patronale ONSS	417,09					2696,20	15,47	Dét. cde sal.
9561	Cotisation patronale pension Police	816,27					2400,79	34,00	Dét. cde sal.
9568	Subvention sociale II	44,90					290,41	15,46	Dét. cde sal.
9593	Cotisation service social	4,03					2691,20	0,15	Dét. cde sal.

Avec cotisation personnelle = 2,50 €/mois

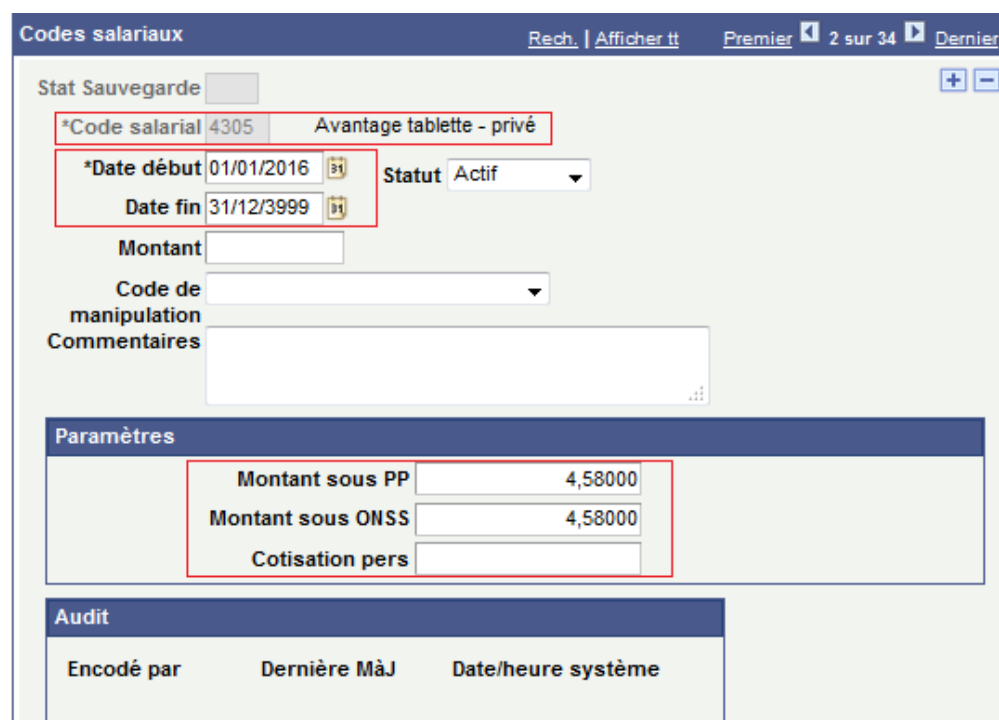
Résultats du calcul									
Code	Description	Montant	Montant préc.	Diff.	Nbre jours	Nbre d'unités	Mont./unité	% de paiement	Dét. cde sal.
1000	Base annuelle	17911,92							Dét. cde sal.
3101	Prestations réelles ou équivalent				21,00	159,60			Dét. cde sal.
4000	Traitement	2400,79					17911,92		Dét. cde sal.
4035	A - Résidence	24,13							Dét. cde sal.
4095	Compl trt - Fonct sup	110,99					828,08		Dét. cde sal.
4224	A - Bxl Cap 2009	179,42					1338,63	1,00	Dét. cde sal.
4306	Avantage internet - privé								Dét. cde sal.
4318	Avantage internet - privé - PP et ONSS	2,50							Dét. cde sal.
4319	Avantage internet - cotisation pers	2,50							Dét. cde sal.
4332	Avantage internet - privé - PP								Dét. cde sal.
6004	A - Compétences - code info								Dét. cde sal.
9000	ONSS travailleur	95,54					2691,20	3,55	Dét. cde sal.
9001	Avantage - soumis ONSS	0,09					2,50	3,55	Dét. cde sal.
9011	Retenu pension (Police)	180,06					2400,79	7,50	Dét. cde sal.
9102	Cotis spéc sécurité soc / mens	24,14					2693,70		Dét. cde sal.
9200	Précompte barémique	616,02					2442,23		Dét. cde sal.
9410	Net	1796,98							Dét. cde sal.
9500	Cotisation patronale ONSS	416,71					2693,70	15,47	Dét. cde sal.
9561	Cotisation patronale pension Police	816,27					2400,79	34,00	Dét. cde sal.
9568	Subvention sociale II	44,90					290,41	15,46	Dét. cde sal.
9593	Cotisation service social	4,03					2691,20	0,15	Dét. cde sal.



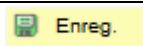
Tablette

Introduction

Code salarial fixe 4305.
 Au niveau fiscal : valeur réelle.
 Au niveau de la sécurité sociale : valeur réelle.
 Remarque : si le membre du personnel dispose d'une tablette et d'un ordinateur portable, voir 'PC/ordinateur portable + tablette'.

Encodage



Etape	Action
1	'Code salarial': compléter le champ avec le numéro 4305 ou en recherchant 'Avantage tablette – privé' au moyen de la 
2	'Date de début' : compléter la date à partir de laquelle l'avantage de toute nature doit être calculé.
3	'Date fin': laisser la date 31/12/3999 mise par défaut.
4	'Montant sous PP' : compléter le montant qui doit être soumis au précompte professionnel.
5	'Montant sous ONSS' : compléter le montant qui doit être soumis aux cotisations sociales.
6	'Cotisation pers' : si il y a lieu, compléter le montant de la cotisation personnelle due par le membre du personnel.  Le montant de la cotisation personnelle ne peut être supérieure au plus petit des 2 montants encodés dans les champs 'Montant sous PP' et 'Montant sous ONSS'.
7	Cliquer sur 

Ce sujet continue page suivante

Tablette, Suite

Valider/
Approuver

Voir instruction de travail 801 « Valider - Approuver ».

Dossier salarial Sans cotisation personnelle

Résultats du calcul									
Code	Description	Montant	Montant préc.	Diff.	libre jours	libre d'unités	Mont./unité	% de paiement	Dét. cde sal.
1000	Base annuelle	23847,48							Dét. cde sal.
3101	Prestations réelles ou équivalent				21,00	159,60			Dét. cde sal.
4000	Traitement	3196,36					23847,48		Dét. cde sal.
4035	A - Résidence								Dét. cde sal.
4045	I - Téléphone	21,54					13,39		Dét. cde sal.
4046	I - Entretien uniforme	15,17					9,43		Dét. cde sal.
4047	I - Frais réel d'enquête mensuel	197,37					122,71		Dét. cde sal.
4172	A - Sauvegarde supplémentaire								Dét. cde sal.
4305	Avantage tablette - privé								Dét. cde sal.
4315	Avantage tablette - privé - PP et ONSS	4,58							Dét. cde sal.
4316	Avantage tablette - cotisation pers								Dét. cde sal.
4331	Avantage tablette - privé - PP								Dét. cde sal.
9000	ONSS travailleur	113,47					3196,36	3,55	Dét. cde sal.
9001	Avantage - soumis ONSS	0,16					4,58	3,55	Dét. cde sal.
9011	Retenu pension (Police)	239,73					3196,36	7,50	Dét. cde sal.
9102	Cotis spéc sécurité soc / mens	29,72					3200,94		Dét. cde sal.
9200	Précompte barémique	736,17					2847,74		Dét. cde sal.
9410	Net	2311,19							Dét. cde sal.
9500	Cotisation patronale ONSS	495,19					3200,94	15,47	Dét. cde sal.
9561	Cotisation patronale pension Police	1086,76					3196,36	34,00	Dét. cde sal.
9593	Cotisation service social	4,80					3196,36	0,15	Dét. cde sal.

Avec cotisation personnelle = 2,50 €/mois

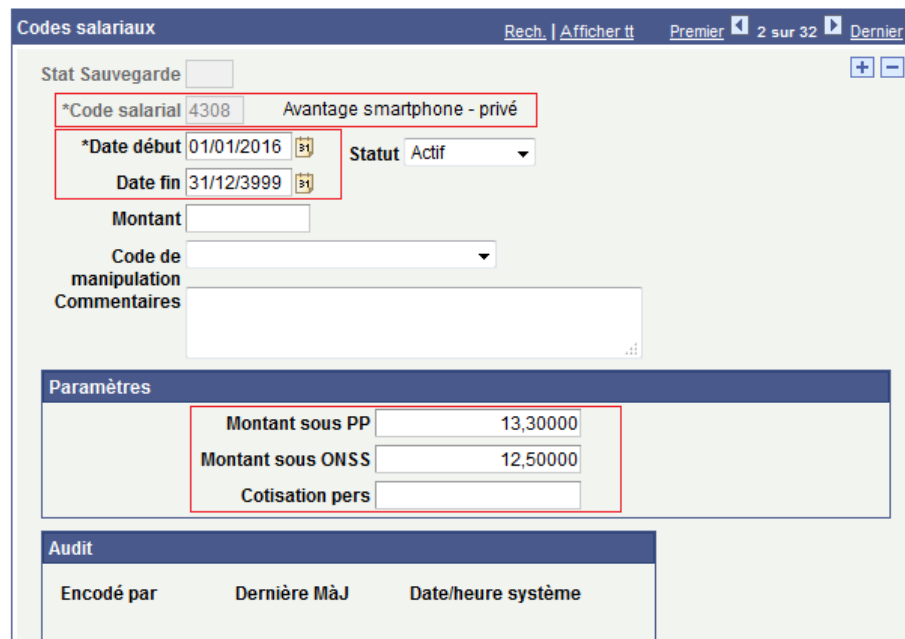
Résultats du calcul									
Code	Description	Montant	Montant préc.	Diff.	libre jours	libre d'unités	Mont./unité	% de paiement	Dét. cde sal.
1000	Base annuelle	23847,48							Dét. cde sal.
3101	Prestations réelles ou équivalent				21,00	159,60			Dét. cde sal.
4000	Traitement	3196,36					23847,48		Dét. cde sal.
4035	A - Résidence								Dét. cde sal.
4045	I - Téléphone	21,54					13,39		Dét. cde sal.
4046	I - Entretien uniforme	15,17					9,43		Dét. cde sal.
4047	I - Frais réel d'enquête mensuel	197,37					122,71		Dét. cde sal.
4172	A - Sauvegarde supplémentaire								Dét. cde sal.
4305	Avantage tablette - privé								Dét. cde sal.
4315	Avantage tablette - privé - PP et ONSS	2,08							Dét. cde sal.
4316	Avantage tablette - cotisation pers	2,50							Dét. cde sal.
4331	Avantage tablette - privé - PP								Dét. cde sal.
9000	ONSS travailleur	113,47					3196,36	3,55	Dét. cde sal.
9001	Avantage - soumis ONSS	0,07					2,08	3,55	Dét. cde sal.
9011	Retenu pension (Police)	239,73					3196,36	7,50	Dét. cde sal.
9102	Cotis spéc sécurité soc / mens	29,69					3198,44		Dét. cde sal.
9200	Précompte barémique	736,17					2845,24		Dét. cde sal.
9410	Net	2308,81							Dét. cde sal.
9500	Cotisation patronale ONSS	494,81					3198,44	15,47	Dét. cde sal.
9561	Cotisation patronale pension Police	1086,76					3196,36	34,00	Dét. cde sal.
9593	Cotisation service social	4,80					3196,36	0,15	Dét. cde sal.

Smartphone

Introduction

Code salarial fixe 4308.
ATN = Uniquement appareil
 Au niveau fiscal : valeur réelle.
 Au niveau de la sécurité sociale : /
ATN = uniquement frais abonnement
 Au niveau fiscal : valeur réelle.
 Au niveau de la sécurité sociale :
 • forfait = 150 €/an (12,50 €/mois)
 • valeur réelle (uniquement basée sur les frais réels prouvés des conversations privées pendant une période de référence de 3 mois).
ATN = Appareil + frais abonnement
 Au niveau fiscal : valeur réelle (basée sur prix de l'appareil + frais abonnement).
 Au niveau de la sécurité sociale :
 • forfait = 150 €/an (12,50 €/mois)
 • valeur réelle (uniquement basée sur les frais réels prouvés des conversations privées pendant une période de référence de 3 mois).

Encodage


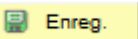


Etape	Action
1	'Code salarial': compléter le champ avec le numéro 4308 ou en recherchant 'Avantage smartphone – privé' au moyen de la 🔍
2	'Date de début' : compléter la date à partir de laquelle l'avantage de toute nature doit être calculé.
3	'Date fin': laisser la date 31/12/3999 mise par défaut.
4	'Montant sous PP' : compléter le montant qui doit être soumis au précompte professionnel.
5	'Montant sous ONSS' : compléter le montant qui doit être soumis aux cotisations sociales.

Ce sujet continue page suivante

Smartphone, Suite

Encodage (suite)

Etape	Action
6	'Cotisation pers' : si il y a lieu, compléter le montant de la cotisation personnelle due par le membre du personnel.  Le montant de la cotisation personnelle ne peut être supérieure au plus petit des 2 montants encodés dans les champs 'Montant sous PP' et 'Montant sous ONSS'. Si l'un des montants = 0, aucune cotisation personnelle ne peut être encodée.
7	Cliquer sur  .

Valider/ Approuver

Voir instruction de travail 801 « Valider - Approuver ».

Dossier salarial Sans cotisation personnelle

▼ Résultats du calcul									
Code	Description	Montant	Montant préc.	Diff.	Nbre jours	Nbre d'unités	Mont./unité	% de paiement	Dét. cde sal.
1000	Base annuelle	32127,20							Dét. cde sal.
3101	Prestations réelles ou équivalent				22,00	167,20			Dét. cde sal.
3103	Loi jours fériés ou travail remplac				1,00	7,60			Dét. cde sal.
4000	Traitement	4306,12					32127,20		Dét. cde sal.
4009	A - Formateur	538,26					4015,88		Dét. cde sal.
4035	A - Résidence								Dét. cde sal.
4045	I - Téléphone	21,54					13,39		Dét. cde sal.
4046	I - Entretien uniforme	15,17					9,43		Dét. cde sal.
4083	A - Bxl-Capitale Pol Loc	179,42					1338,63		Dét. cde sal.
4087	A - Billing connaissance exigée	287,08					178,49	1,00	Dét. cde sal.
4172	A - Sauvegarde supplémentaire								Dét. cde sal.
4308	Avantage smartphone - privé								Dét. cde sal.
4324	Avantage smartphone - privé - PP et ONSS	12,50							Dét. cde sal.
4325	Avantage smartphone - cotisation pers								Dét. cde sal.
4334	Avantage smartphone - privé - PP	0,83							Dét. cde sal.
9000	ONSS travailleur	188,54					5310,88	3,55	Dét. cde sal.
9001	Avantage - soumis ONSS	0,44					12,50	3,55	Dét. cde sal.
9011	Retenu pension (Police)	322,96					4306,12	7,50	Dét. cde sal.
9100	Cotis spéc sécurité soc / trim	159,20					15970,14		Dét. cde sal.
9102	Cotis spéc sécurité soc / mens	-106,14					-10646,76		Dét. cde sal.
9200	Précompte barémique	1818,76					4812,71		Dét. cde sal.
9410	Net	2963,83							Dét. cde sal.
9500	Cotisation patronale ONSS	823,53					5323,38	15,47	Dét. cde sal.
9561	Cotisation patronale pension Police	1464,08					4306,12	34,00	Dét. cde sal.
9568	Subvention sociale II	155,34					1004,76	15,46	Dét. cde sal.
9593	Cotisation service social	7,97					5310,88	0,15	Dét. cde sal.

Avec cotisation personnelle = 5 €/mois

▼ Résultats du calcul									
Code	Description	Montant	Montant préc.	Diff.	Nbre jours	Nbre d'unités	Mont./unité	% de paiement	Dét. cde sal.
1000	Base annuelle	32127,20							Dét. cde sal.
3101	Prestations réelles ou équivalent				22,00	167,20			Dét. cde sal.
3103	Loi jours fériés ou travail remplac				1,00	7,60			Dét. cde sal.
4000	Traitement	4306,12					32127,20		Dét. cde sal.
4009	A - Formateur	538,26					4015,88		Dét. cde sal.
4035	A - Résidence								Dét. cde sal.
4045	I - Téléphone	21,54					13,39		Dét. cde sal.
4046	I - Entretien uniforme	15,17					9,43		Dét. cde sal.
4083	A - Bxl-Capitale Pol Loc	179,42					1338,63		Dét. cde sal.
4087	A - Billing connaissance exigée	287,08					178,49	1,00	Dét. cde sal.
4172	A - Sauvegarde supplémentaire								Dét. cde sal.
4308	Avantage smartphone - privé								Dét. cde sal.
4324	Avantage smartphone - privé - PP et ONSS	7,50							Dét. cde sal.
4325	Avantage smartphone - cotisation pers	5,00							Dét. cde sal.
4334	Avantage smartphone - privé - PP	0,83							Dét. cde sal.
9000	ONSS travailleur	188,54					5310,88	3,55	Dét. cde sal.
9001	Avantage - soumis ONSS	0,26					7,50	3,55	Dét. cde sal.
9011	Retenu pension (Police)	322,96					4306,12	7,50	Dét. cde sal.
9100	Cotis spéc sécurité soc / trim	159,03					15955,14		Dét. cde sal.
9102	Cotis spéc sécurité soc / mens	-106,02					-10636,76		Dét. cde sal.
9200	Précompte barémique	1818,76					4807,71		Dét. cde sal.
9410	Net	2959,06							Dét. cde sal.
9500	Cotisation patronale ONSS	822,76					5318,38	15,47	Dét. cde sal.
9561	Cotisation patronale pension Police	1464,08					4306,12	34,00	Dét. cde sal.
9568	Subvention sociale II	155,34					1004,76	15,46	Dét. cde sal.
9593	Cotisation service social	7,97					5310,88	0,15	Dét. cde sal.

GSM

Introduction

Code salarial fixe 4307.

ATN = Uniquement appareil

Au niveau fiscal : valeur réelle.

Au niveau de la sécurité sociale : /

ATN = uniquement frais abonnement

Au niveau fiscal : valeur réelle.

Au niveau de la sécurité sociale :

- forfait = 150 €/an (12,50 €/mois)
- valeur réelle (uniquement basée sur les frais réels prouvés des conversations privées pendant une période de référence de 3 mois).

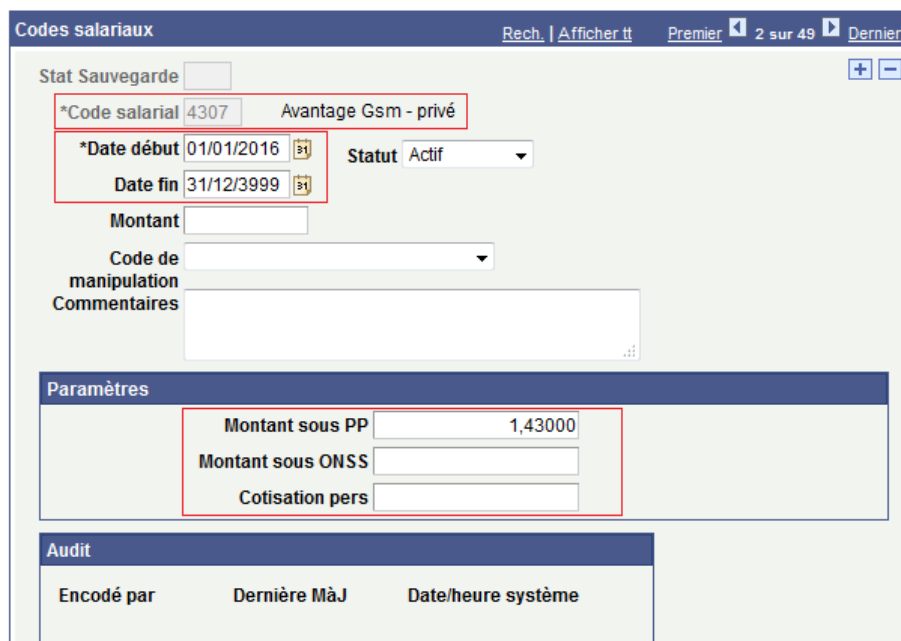
ATN = Appareil + frais abonnement


Au niveau fiscal : valeur réelle (basée sur prix de l'appareil + frais abonnement).

Au niveau de la sécurité sociale :

- forfait = 150 €/an (12,50 €/mois)
- valeur réelle (uniquement basée sur les frais réels prouvés des conversations privées pendant une période de référence de 3 mois).

Encodage


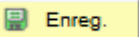


Etape	Action
1	'Code salarial': compléter le champ avec le numéro 4307 ou en recherchant 'Avantage Gsm – privé' au moyen de la 
2	'Date de début' : compléter la date à partir de laquelle l'avantage de toute nature doit être calculé.
3	'Date fin': laisser la date 31/12/3999 mise par défaut.
4	'Montant sous PP' : compléter le montant qui doit être soumis au précompte professionnel.
5	'Montant sous ONSS' : compléter le montant qui doit être soumis aux cotisations sociales.

Ce sujet continue page suivante

GSM, Suite

Encodage (suite)

Etape	Action
6	'Cotisation pers' : si il y a lieu, compléter le montant de la cotisation personnelle due par le membre du personnel.  Le montant de la cotisation personnelle ne peut être supérieure au plus petit des 2 montants encodés dans les champs 'Montant sous PP' et 'Montant sous ONSS'. Si l'un des montants = 0, aucune cotisation personnelle ne peut être encodée.
7	Cliquer sur  .

Valider/ Approuver

Voir instruction de travail 801 « Valider - Approuver ».

Dossier salarial Sans cotisation personnelle

Résultats du calcul									
Code	Description	Montant	Montant préc.	Diff.	Nbre jours	Nbre d'unités	Mont. unité	% de paiement	Dét. cde sal.
1000	Base annuelle	28878,78							Dét. cde sal.
3101	Prestations réelles ou équivalent				21,00	159,60			Dét. cde sal.
4000	Traitement	3870,72					28878,78		Dét. cde sal.
4034	A - Foyer								Dét. cde sal.
4045	I - Téléphone	21,54							Dét. cde sal.
4087	A - Biling connaissance exigée	287,08					178,49	1,00	Dét. cde sal.
4110	A - Ex-militaires	99,68					743,68		Dét. cde sal.
4172	A - Sauvegarde supplémentaire								Dét. cde sal.
4307	Avantage Gsm - privé								Dét. cde sal.
4321	Avantage Gsm - privé - PP et ONSS								Dét. cde sal.
4322	Avantage Gsm - cotisation pers								Dét. cde sal.
4333	Avantage Gsm - privé - PP	1,43							Dét. cde sal.
6004	A - Compétences - code info								Dét. cde sal.
9000	ONSS travailleur	151,14					4257,48	3,55	Dét. cde sal.
9011	Retenu pension (Police)	290,30					3870,72	7,50	Dét. cde sal.
9102	Cotis spéc sécurité soc / mens	41,34					4257,48		Dét. cde sal.
9200	Précompte barémique	1220,11					3817,47		Dét. cde sal.
9410	Net	2576,13							Dét. cde sal.
9500	Cotisation patronale ONSS	658,64					4257,48	15,47	Dét. cde sal.
9561	Cotisation patronale pension Police	1316,05					3870,72	34,00	Dét. cde sal.
9568	Subvention sociale II	59,79					386,76	15,46	Dét. cde sal.
9593	Cotisation service social	6,38					4257,48	0,15	Dét. cde sal.

Avec cotisation personnelle ->

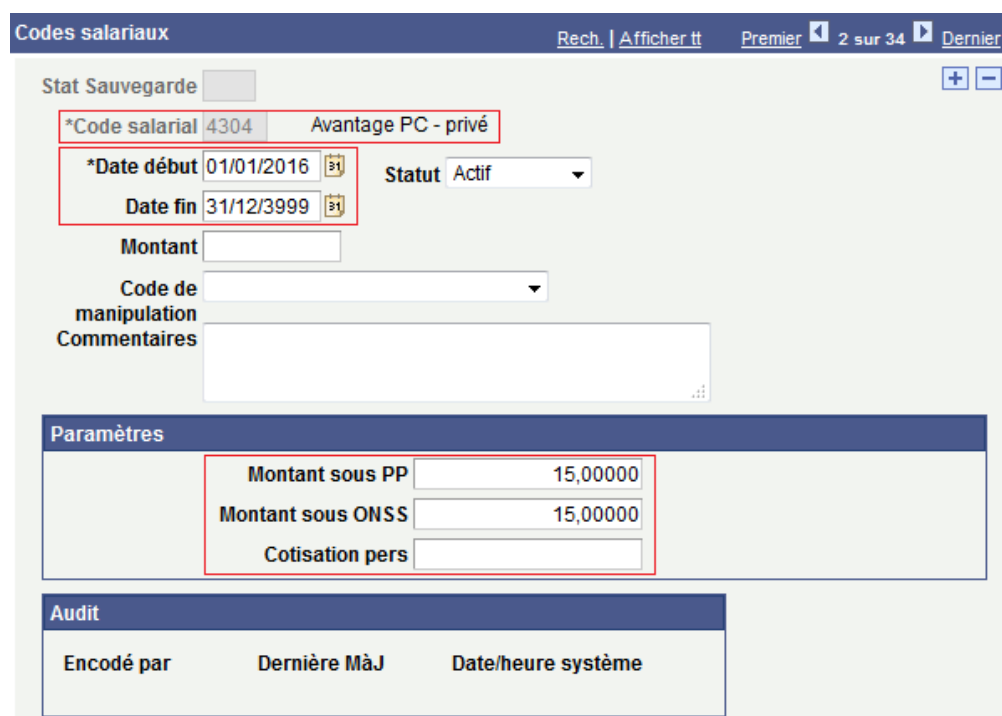
Dans ce cas-ci le 'Montant sous ONSS' = 0 donc aucune cotisation personnelle ne peut être encodée.



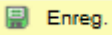
PC/ordinateur portable + Tablette

Introduction

- PC ou ordinateur portable -> Code salarial fixe 4304.
 Au niveau fiscal : forfait = 180 €/an (15€/mois).
 Au niveau de la sécurité sociale : forfait = 180 €/an (15 €/mois).
 - Tablette -> code salarial fixe 4305.
 Au niveau fiscal : valeur réelle.
 Au niveau de la sécurité sociale : Lorsque le membre du personnel bénéficie à la fois d'un ordinateur et d'une tablette, le forfait de 180 €/an est d'application pour les 2 appareils ensemble.

Encodage



Etape	Action
1	'Code salarial': compléter le champ avec le numéro 4304 ou en recherchant 'Avantage PC – privé' au moyen de la 
2	'Date de début' : compléter la date à partir de laquelle l'avantage de toute nature doit être calculé.
3	'Date fin': laisser la date 31/12/3999 mise par défaut.
4	'Montant sous PP' : compléter le montant qui doit être soumis au précompte professionnel.
5	'Montant sous ONSS' : compléter le montant qui doit être soumis aux cotisations sociales.
6	'Cotisation pers' : si il y a lieu, compléter le montant de la cotisation personnelle due par le membre du personnel.  Le montant de la cotisation personnelle ne peut être supérieure au plus petit des 2 montants encodés dans les champs 'Montant sous PP' et 'Montant sous ONSS'.
7	Cliquer sur  .

Ce sujet continue page suivante

PC/ordinateur portable + Tablette, Suite

Encodage (suite)

Codes salariaux Rech. | Afficher tt Premier 2 sur 34 Dernier

Stat Sauvegarde

*Code salarial 4305 Avantage tablette - privé

*Date début 01/01/2016 Statut Actif

Date fin 31/12/3999

Montant

Code de manipulation

Commentaires

Paramètres



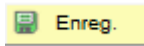
Montant sous PP

Montant sous ONSS

Cotisation pers

Audit

Encodé par Dernière MàJ Date/heure système

Etape	Action
1	'Code salarial': compléter le champ avec le numéro 4305 ou en recherchant 'Avantage tablette – privé' au moyen de la 
2	'Date de début' : compléter la date à partir de laquelle l'avantage de toute nature doit être calculé.
3	'Date fin': laisser la date 31/12/3999 mise par défaut.
4	'Montant sous PP' : compléter le montant qui doit être soumis au précompte professionnel.
5	'Montant sous ONSS' : NE PAS COMPLETER (le forfait encodé dans le code salarial 4304 vaut également pour la tablette).
6	'Cotisation pers' : si il y a lieu, compléter le montant de la cotisation personnelle due par le membre du personnel.  Le montant de la cotisation personnelle ne peut être supérieure au plus petit des 2 montants encodés dans les champs 'Montant sous PP' et 'Montant sous ONSS'. Si l'un des montants = 0, aucune cotisation personnelle ne peut être encodée.
7	Cliquer sur  .

Ce sujet continue page suivante

PC/ordinateur portable + Tablette, Suite

Valider/
Approuver

Voir instruction de travail 801 « Valider - Approuver ».

Dossier salarial Sans cotisation personnelle

Résultats du calcul									
Code	Description	Montant	Montant préc.	Diff.	Nombre jours	Nombre d'unités	Mont./unité	% de paiement	Dét. cde sal.
1000	Base annuelle	18535,53							Dét. cde sal.
3101	Prestations réelles ou équivalent				21,00	159,60			Dét. cde sal.
4000	Traitement	2484,38					18535,53		Dét. cde sal.
4035	A - Résidence								Dét. cde sal.
4224	A - Bxl Cap 2009	179,42					1338,63	1,00	Dét. cde sal.
4304	Avantage PC - privé								Dét. cde sal.
4305	Avantage tablette - privé								Dét. cde sal.
4312	Avantage PC - privé - PP et ONSS	15,00							Dét. cde sal.
4313	Avantage PC - cotisation pers								Dét. cde sal.
4315	Avantage tablette - privé - PP et ONSS								Dét. cde sal.
4316	Avantage tablette - cotisation pers								Dét. cde sal.
4330	Avantage PC - privé - PP								Dét. cde sal.
4331	Avantage tablette - privé - PP	4,58							Dét. cde sal.
6004	A - Compétences - code info								Dét. cde sal.
9000	ONSS travailleur	94,56					2663,80	3,55	Dét. cde sal.
9001	Avantage - soumis ONSS	0,54					15,00	3,55	Dét. cde sal.
9011	Retenu pension (Police)	186,33					2484,38	7,50	Dét. cde sal.
9102	Cotis spéc sécurité soc / mens	23,97					2678,80		Dét. cde sal.
9200	Précompte barémique	602,01					2402,49		Dét. cde sal.
9410	Net	1756,39							Dét. cde sal.
9500	Cotisation patronale ONSS	414,41					2678,80	15,47	Dét. cde sal.
9561	Cotisation patronale pension Police	844,69					2484,38	34,00	Dét. cde sal.
9568	Subvention sociale II	27,74					179,42	15,46	Dét. cde sal.
9593	Cotisation service social	3,99					2663,80	0,15	Dét. cde sal.

Avec cotisation personnelle = 5 €/mois (sur le code 4304)

Résultats du calcul									
Code	Description	Montant	Montant préc.	Diff.	Nombre jours	Nombre d'unités	Mont./unité	% de paiement	Dét. cde sal.
1000	Base annuelle	18535,53							Dét. cde sal.
3101	Prestations réelles ou équivalent				21,00	159,60			Dét. cde sal.
4000	Traitement	2484,38					18535,53		Dét. cde sal.
4035	A - Résidence								Dét. cde sal.
4224	A - Bxl Cap 2009	179,42					1338,63	1,00	Dét. cde sal.
4304	Avantage PC - privé								Dét. cde sal.
4305	Avantage tablette - privé								Dét. cde sal.
4312	Avantage PC - privé - PP et ONSS	10,00							Dét. cde sal.
4313	Avantage PC - cotisation pers	5,00							Dét. cde sal.
4315	Avantage tablette - privé - PP et ONSS								Dét. cde sal.
4316	Avantage tablette - cotisation pers								Dét. cde sal.
4330	Avantage PC - privé - PP								Dét. cde sal.
4331	Avantage tablette - privé - PP	4,58							Dét. cde sal.
6004	A - Compétences - code info								Dét. cde sal.
9000	ONSS travailleur	94,56					2663,80	3,55	Dét. cde sal.
9001	Avantage - soumis ONSS	0,36					10,00	3,55	Dét. cde sal.
9011	Retenu pension (Police)	186,33					2484,38	7,50	Dét. cde sal.
9102	Cotis spéc sécurité soc / mens	23,92					2673,80		Dét. cde sal.
9200	Précompte barémique	595,00					2397,49		Dét. cde sal.
9410	Net	1758,63							Dét. cde sal.
9500	Cotisation patronale ONSS	413,63					2673,80	15,47	Dét. cde sal.
9561	Cotisation patronale pension Police	844,69					2484,38	34,00	Dét. cde sal.
9568	Subvention sociale II	27,74					179,42	15,46	Dét. cde sal.
9593	Cotisation service social	3,99					2663,80	0,15	Dét. cde sal.